

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **15 novembre 2010**

Décision n° **B-2010-1893**

commune (s) : Lyon 7°

objet : Travaux pour la réutilisation d'un bâtiment situé 4, rue Ravier à Lyon 7°, en vue de l'installation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Lot n° 1 : déconstruction - maçonneries - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Blein

Président : Monsieur Jacky Darne

Date de convocation du Bureau : lundi 8 novembre 2010

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 16 novembre 2010

Présents : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Philip (pouvoir à M. Darne J.), Passi.

Absents non excusés : MM. Bret, Reppelin, Daclin, Arrue, Mme Dognin-Sauze, MM. Bouju, Vesco, Julien-Laferrière, Imbert A., Lebuhotel.

Bureau du 15 novembre 2010**Décision n° B-2010-1893**

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Travaux pour la réutilisation d'un bâtiment situé 4, rue Ravier à Lyon 7°, en vue de l'installation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - Lot n° 1 : déconstruction - maçonneries - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 4 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Par décision n° B-2010-1360 du 18 janvier 2010, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de travaux de déconstruction - maçonneries (lot n° 1). Ce marché a été notifié sous le numéro 10443310, le 1er février 2010, à l'entreprise ACM Concept pour un montant de 210 021,65 € HT, soit 251 185,90 € TTC.

Ces travaux portent sur la réhabilitation d'un immeuble existant de 5 niveaux situé 4, rue Ravier à Lyon 7°.

Concernant la ventilation, le mode opératoire initialement prévu qui consiste à insérer une gaine métallique dans la gaine maçonnée existante s'est avéré inadéquat. Il est donc nécessaire de déposer, par sciage du béton, la façade de la gaine maçonnée existante pour mettre en place des conduits de ventilation, puis de reconstituer la façade par mise en place de mur en aggloméré de ciment enduit sur 4 niveaux.

Cet avenant n° 1 d'un montant de 26 685 € HT, soit 31 915,26 € TTC, porterait le montant total du marché de 210 021,65 € HT, soit 251 185,90 € TTC à 236 706,65 € HT, soit 283 101,15 € TTC. Il s'ensuit une augmentation de 12,71 % du montant initial du marché.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Approuve l'avenant n° 1 au marché n° 10443310 conclu avec l'entreprise ACM Concept pour des travaux en vue de l'installation du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) - lot n° 1 : déconstruction - maçonneries.

Cet avenant d'un montant de 26 685 € HT, soit 31 915,26 € TTC, porte le montant total du marché à 236 706,65 € HT, soit 283 101,15 € TTC.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - comptes 458 132 et 458 232 - fonction 0 23 - opération n° 0818.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 novembre 2010.